

Direction générale de la mobilité et des routes DGMR Division entretien

Place de la Riponne 10 1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES Restriction de circulation

Commune de Mont-la-Ville RC 151-B-P (Route du Mollendruz)

Afin de permettre l'étape 1 de la réfection de la route cantonale N° 151-B-P (route du Mollendruz) en traversée de la localité de Mont-la-Ville, le tronçon situé de l'intersection route du Mollendruz/ route de la Coudre à celle route du Mollendruz/ route de Moiry sera interdite à toute circulation

Du lundi 5 juin 2023 au Vendredi 28 juillet 2023

Une signalisation de déviation sera mise en place par Mont-la-Ville – La Praz – Moiry – Cuarnens – L'Isle – La Coudre dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Mont-la-Ville Direction générale de la mobilité et des routes Division – Entretien

Copie pour information

- · Communes de : Mont-la-Ville, La Praz, Moiry, Cuarnens, L'Isle
- · Gendarmerie, CET-Blécherette, Cossonay
- ECA, Pully SDIS,
- Vover Région Ouest
- · Police Viasuisse Urgence santé
- · Car-Postal, MBC, AVJ
- Manifestations Transport spéciaux



